

# COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

Un service de collecte à domicile gratuit réservé aux personnes âgées de 75 ans et + ou en situation de handicap, dans la limite de 3 collectes par an et de 2m<sup>3</sup> par collecte.



## Comment en bénéficier ?

1

### JE CONTACTE LE SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS

- ✗ Par téléphone : **02 31 304 304**
- ✗ Par mail : **contact.dm@caenlamer.fr**

2

### J'ENVOIE MES JUSTIFICATIFS

(détails au verso)

- ✗ J'attends que le prestataire me rappelle pour fixer un rendez-vous dans un délai d'un mois après réception des justificatifs.

**LES  
DÉCHETS,  
TOUS  
CONCERNÉS !**

## Pièces justificatives à fournir

### POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE 75 ANS ET +

- × **Un justificatif de domicile**  
(copie de facture d'électricité, de téléphone, d'eau...)
- × **Une pièce d'identité**  
(copie de carte nationale d'identité, passeport...)

### POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

- × **Un justificatif de domicile**  
(copie de facture d'électricité, de téléphone, d'eau...)
- × **Une pièce justificative**  
(copie de carte d'invalidité, justificatif médical...)



Ces justificatifs sont à envoyer :

**Par mail :**

contact.dm@caenlamer.fr

**Par courrier :**

Communauté urbaine Caen la mer  
Service déchets ménagers  
16 rue Rosa Parks  
CS 52700 - 14027 Caen cedex 9

pour en savoir  **02 31 304 304**

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

caenlamer.fr

## Déchets acceptés



- × literie, mobilier (sans verre ni miroirs)
- × puériculture, équipements de jardin et de loisirs **non électriques.**

## Déchets refusés

(MAIS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIES)



- × tous appareils électriques et électroniques
- × produits dangereux (peintures, solvants, diluants)
- × gravats, débris de verre
- × déchets verts
- × pneus
- × vitres, miroirs

**LES  
DÉCHETS,  
TOUS  
CONCERNÉS !**



**Caenlamer**  
NORMANDIE  
COMMUNAUTÉ URBAINE